Hydro Québec

Rapport trimestriel

Premier trimestre 2009

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Sommaire des résultats

Le bénéfice provenant des activités poursuivies a atteint 1 407 M$ au premier trimestre 2009, en hausse de 74 M$ comparativement à la même période l'an dernier. Les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production ont diminué de 84 M$ en raison d'une baisse de volume de 1,4 TWh liée à l'indisponibilité de moyens de production pour l'exportation dans un contexte de températures plus froides au Québec en 2009. La dépréciation du dollar canadien et l'effet de couverture favorable du prix de l'aluminium ont eu pour impact d'augmenter le bénéfice de 41 M$. Par ailleurs, la taxe sur le capital et les frais financiers ont diminué respectivement de 18 M$ et de 64 M$.

Au chapitre des activités abandonnées, rappelons qu'un gain non récurrent de 117 M$ lié à l'ajustement de prix prévu au contrat de vente de la participation dans Transelec, au Chili, avait été constaté en 2008.

Ainsi, le bénéfice net du premier trimestre s'est établi à 1 407 M$, en baisse de 43 M$ par rapport à 2008.

Résultats consolidés

Les **produits** ont augmenté de 101 M$ pour atteindre 3 872 M$. Les produits des ventes d'électricité ont totalisé 3 802 M$. Au Québec, ils se sont chiffrés à 3 348 M$, en hausse de 192 M$ par rapport à 2008. Sur les marchés hors Québec, ils se sont établis à 454 M$, en baisse de 91 M$.

Au Québec, la hausse de 192 M$ des produits des ventes d'électricité résulte essentiellement de l'effet des températures plus froides en 2009 et de l'ajustement tarifaire du 1er avril 2008. Elle s'explique également par la dépréciation du dollar canadien et par l'effet de couverture favorable du prix de l'aluminium. Rappelons que ces éléments sont assumés par Hydro-Québec Production.

Sur les marchés hors Québec, la baisse de 91 M$ est attribuable à une diminution du volume des exportations d'Hydro-Québec Production, qui a été atténuée par l'effet de la dépréciation du dollar canadien.

Les **charges totales** ont atteint 1 914 M$, soit 91 M$ de plus qu'en 2008. Cet écart s'explique notamment par une hausse de 66 M$ des achats d'électricité d'Hydro-Québec Distribution en raison des températures plus froides en 2009, ainsi que par une

augmentation de 41 M$ de la charge d'amortissement des coûts nets liés aux sorties d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, qui a été comptabilisée selon les modalités établies par la Régie de l'énergie. Ces facteurs ont été atténués par une baisse de 18 M$ de la taxe sur le capital découlant de la diminution du taux de taxation.

Les **frais financiers** ont totalisé 551 M$, contre 615 M$ en 2008, soit une diminution de 64 M$. Cet écart résulte principalement de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation des frais financiers capitalisés.

Résultats sectoriels

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production a atteint 868 M$, soit une hausse de 6 M$ sur l'an dernier. Les exportations nettes d'électricité ont diminué de 84 M$ en raison d'une baisse de volume de 1,4 TWh dont l'effet a été atténué par la dépréciation du dollar canadien. Cette baisse de volume a entraîné une diminution de 13 M$ des frais de réservation du réseau de transport. Au Québec, la dépréciation du dollar canadien ainsi que l'effet de couverture favorable du prix de l'aluminium ont eu pour impact d'augmenter le bénéfice de 41 M$. Notons par ailleurs que la taxe sur le capital et les frais financiers ont diminué respectivement de 9 M$ et de 22 M$.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro Québec TransÉnergie s'est élevé à 128 M$, en hausse de 9 M$ par rapport à 2008. Les produits des services de transport pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 12 M$, tandis que les produits des services de transport de point à point fournis à Hydro-Québec Production ont diminué de 13 M$. La charge d'amortissement des coûts nets liés aux sorties d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, qui a été comptabilisée selon les modalités établies par la Régie de l'énergie, a augmenté de 18 M$. Quant à la taxe sur le capital et aux frais financiers, ils ont diminué respectivement de 7 M$ et de 22 M$.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 417 M$, comparativement à 353 M$ en 2008, soit une hausse de 64 M$. L'augmentation de 135 M$ des produits des ventes d'électricité a été atténuée par une hausse de 59 M$ des achats nets d'électricité et des coûts de transport. La charge d'amortissement des coûts nets liés aux sorties d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, qui a été comptabilisée selon les modalités établies par la Régie de l'énergie, a augmenté de 23 M$. La taxe sur le capital et les frais financiers ont, quant à eux, diminué respectivement de 3 M$ et de 14 M$.

Construction

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Le volume d'activité du secteur a totalisé 395 M$ au premier trimestre 2009, comparativement à 345 M$ en 2008. Parmi les travaux d'envergure en cours, soulignons les chantiers de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert et de l'interconnexion de 1 250 MW avec

l'Ontario. Hydro-Québec Équipement a également poursuivi les travaux d'ingénierie et les activités d'approvisionnement en vue de la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2, à Bécancour.

Investissement

Au 31 mars 2009, les investissements en immobilisations, en actifs incorporels et au titre du Plan global en efficacité énergétique s'établissaient à 689 M$, comparativement à 641 M$ en 2008. Comme prévu, une part importante de cette somme a été consacrée aux projets de développement d'Hydro-Québec Production, notamment le chantier de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport pour y intégrer de nouvelles installations de production. Elle a également poursuivi la construction de l'interconnexion avec l'Ontario et réalisé des travaux visant à assurer la pérennité de l'ensemble de ses installations. Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements en vue de répondre à la croissance de la demande de la catégorie Domestique et agricole et d'améliorer la qualité du service ainsi que dans le cadre du Plan global en efficacité énergétique.

Financement

En janvier 2009, deux financements venant à échéance le 15 février 2050 ont permis de réunir 1 009 M$ sur le marché canadien. Le coût de ces emprunts est de 4,95 %.

Le président du Conseil d'administration,

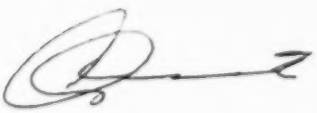

Michael L. Turcotte

Le président-directeur général,

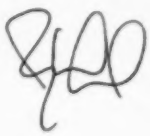

Thierry Vandal

Le 14 mai 2009

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 31 mars **2009**	2008
Produits		**3 872**	3 771
Charges			
Exploitation		**613**	614
Achats d'électricité et de combustible		**419**	337
Amortissement	4	**590**	575
Taxes		**292**	298
Reports réglementaires		**-**	(1)
		1 914	1 823
Bénéfice d'exploitation		**1 958**	1 948
Frais financiers	5	**551**	615
Bénéfice provenant des activités poursuivies		**1 407**	1 333
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	**-**	117
Bénéfice net		**1 407**	1 450

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 31 mars **2009**	2008
Solde au début de la période	**16 445**	15 556
Bénéfice net	**1 407**	1 450
Solde à la fin de la période	**17 852**	17 006

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Au 31 mars 2009	Au 31 décembre 2008
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**1 014**	370
Placements temporaires		**1 778**	3 545
Débiteurs		**2 654**	1 966
Instruments dérivés		**613**	659
Matériaux, combustible et fournitures		**272**	290
		6 331	6 830
Immobilisations corporelles		**55 196**	54 987
Placements		**106**	108
Instruments dérivés		**1 497**	1 428
Actifs incorporels		**873**	880
Actifs réglementaires		**1 073**	1 167
Autres actifs		**1 399**	1 374
		66 475	66 774
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		**172**	91
Créditeurs et charges à payer		**1 727**	1 948
Dividendes à payer		**-**	2 252
Intérêts courus		**534**	915
Passifs réglementaires		**38**	56
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		**785**	770
Instruments dérivés		**125**	82
		3 381	6 114
Dette à long terme		**36 605**	35 290
Instruments dérivés		**1 629**	1 887
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		**307**	300
Passifs réglementaires		**-**	6
Autres passifs à long terme		**771**	760
Dette à perpétuité		**365**	355
		43 058	44 712
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		**4 374**	4 374
Bénéfices non répartis		**17 852**	16 445
Cumul des autres éléments du résultat étendu	7	**1 191**	1 243
		19 043	17 688
		23 417	22 062
		66 475	66 774
Engagements et éventualités	10		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,
le président du Comité de vérification,

Jacques Leblanc

Jacques Leblanc

le président du Conseil d'administration,

Michael L. Turcotte

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 31 mars 2009	2008
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		**1 407**	1 450
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	**-**	(117)
Bénéfice provenant des activités poursuivies		**1 407**	1 333
Ajustements			
Amortissement	4	**590**	575
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	5	**32**	29
Écart entre les cotisations versées et le coût de retraite		**(53)**	(14)
Reports réglementaires		**-**	(1)
Autres		**(51)**	(11)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	8	**(1 260)**	(1 345)
		665	566
Activités d'investissement			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels		**(658)**	(610)
Placements		**-**	56
Acquisition d'une participation, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis		**(17)**	-
Coûts liés au Plan global en efficacité énergétique		**(31)**	(31)
Cession nette de placements temporaires		**1 779**	1 826
		1 073	1 241
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		**1 032**	500
Remboursement de dette à long terme		**(2)**	(1 141)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**345**	75
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**(300)**	-
Variation nette des emprunts à court terme		**81**	413
Dividendes versés		**(2 252)**	(1 372)
Autres		**(1)**	(1)
		(1 097)	(1 526)
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		**3**	3
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**644**	284
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		**370**	54
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		**1 014**	338
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	8		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice net	**1 407**	1 450
Autres éléments du résultat étendu		
Variation des gains reportés (pertes reportées) sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**64**	(15)
Reclassement aux résultats des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(116)**	(57)
	(52)	(72)
Autres	**-**	3
Résultat étendu	**1 355**	1 381

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifiés)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2009 et 2008

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie (la Régie). La prise en compte de ces décisions a pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont comptabilisées dans les résultats consolidés et donne lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, qu'Hydro-Québec juge probable de pouvoir recouvrer ou régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs. Les états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard des états financiers consolidés annuels vérifiés et doivent, par conséquent, être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2008* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2008* d'Hydro-Québec, sauf en ce qui concerne les modifications de conventions comptables décrites aux notes 2 et 3.

Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

Note 2 - Modifications de conventions comptables

Récentes modifications

2009

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1er janvier 2009, Hydro-Québec a adopté les recommandations du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés.

Activités réglementées

Le 1er janvier 2009, l'exemption temporaire prévue dans le *Manuel de l'ICCA* à l'égard du chapitre 1100, « Principes comptables généralement reconnus », et permettant la comptabilisation et l'évaluation d'actifs et de passifs réglementaires a été retirée. Toutefois, conformément à une pratique permise par les PCGR du Canada, Hydro-Québec s'appuie sur la norme *Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) No. 71* émise par le Financial Accounting Standards Board des États-Unis, « Accounting for the Effects of Certain Types of Regulation », pour maintenir le traitement comptable actuel des actifs et des passifs réglementaires. Le retrait de l'exemption n'a donc eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA a publié l'*Abrégé des délibérations CPN-173*, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Cet abrégé précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption des recommandations contenues dans cet abrégé n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés.

Note 2 - Modifications de conventions comptables (suite)

Modifications à venir

Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1582 établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue, dans ses états financiers, les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. Il s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure. Son adoption anticipée est toutefois permise.

États financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », qui remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.

Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que le passage complet aux Normes internationales d'information financière *(International Financial Reporting Standards ou IFRS)* prendra effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Hydro-Québec examine actuellement les enjeux du passage des PCGR du Canada aux IFRS.

Note 3 - Effet de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés

TRANSPORT

Dans sa décision D-2009-023 du 17 mars 2009, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec, avec effet le 1er janvier 2009. Les nouveaux tarifs tiennent compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,65 %, fondé sur une structure du capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

DISTRIBUTION

Dans sa décision D-2009-021 du 16 mars 2009, la Régie a accordé une hausse uniforme de 1,22 % des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec, avec effet le 1er avril 2009. Cette hausse tient compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,42 % en 2009, fondé sur une structure du capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Par ailleurs, la Régie a accepté la proposition du Transporteur et du Distributeur de comptabiliser les coûts nets liés aux sorties d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Le solde du compte afférent au 31 décembre 2008 sera donc passé en charges en 2009, et une charge d'amortissement de 53 M$ a été inscrite à ce titre au 31 mars 2009.

Note 4 - Amortissement

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Immobilisations corporelles [a]	**453**	474
Actifs incorporels	**32**	29
Actifs et passifs réglementaires	**102**	70
Frais reportés	**-**	2
Radiation de projets	**3**	-
	590	575

a) Au cours de l'exercice 2009, Hydro-Québec révisera la durée de vie utile de certaines immobilisations corporelles servant à la production hydraulique, ce qui pourrait avoir un impact important sur la charge d'amortissement.

Note 5 - Frais financiers

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Intérêts		
Intérêts sur titres d'emprunt	**576**	620
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	**32**	29
	608	649
(Gain net) perte nette de change	**(7)**	20
Frais de garantie relatifs aux emprunts	**44**	42
	37	62
Moins		
Frais financiers capitalisés	**76**	67
Revenu net de placements	**18**	29
	94	96
	551	615

Note 6 - Activités abandonnées

Au premier trimestre 2008, Hydro-Québec a comptabilisé un gain de 117 M$, net des impôts afférents de 25 M$, lié à l'ajustement de prix prévu au contrat de vente de sa participation dans HQI Transelec Chile S.A. (Transelec). Cet ajustement faisait suite à la publication, le 15 janvier 2008, d'un décret ministériel établissant la valeur aux fins réglementaires de la base d'actifs du réseau troncal de Transelec.

Note 7 - Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Au 31 mars 2009		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	1 243	-	**1 243**
Variation de la période	(52)	-	**(52)**
Solde à la fin de la période	1 191	-	**1 191**

	Au 31 mars 2008		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	965	(3)	962
Variation de la période	(72)	3	(69)
Solde à la fin de la période	893	-	893

Note 8 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	**(679)**	(803)
Matériaux, combustible et fournitures	**16**	(18)
Créditeurs et charges à payer	**(211)**	(119)
Intérêts courus	**(386)**	(405)
	(1 260)	(1 345)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	**16**	12
Intérêts payés	**929**	924

Note 9 - Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 31 mars			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2009	2008	**2009**	2008
Coût constaté au titre des prestations constituées	**14**	44	**26**	26

Note 10 - Engagements et éventualités

Garanties

Au 31 mars 2009, la responsabilité potentielle maximale d'Hydro-Québec au titre des lettres de crédit ou des cautionnements fournis comme garanties s'élevait à 413 M$. De ce montant, 334 M$ concernaient les achats d'énergie. Des garanties de 145 M$ viennent à échéance entre 2009 et 2019, alors que d'autres, d'un montant de 268 M$, ont une échéance indéterminée.

Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles. Ces garanties, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé, sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables.

Note 11 - Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

Trois mois terminés le 31 mars 2009

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	487	11	3 371	-	2	1 [a]	**3 872**
Intersectoriels	1 524	702	18	395	274	(2 913)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	868	128	417	(1)	(9)	4	**1 407**
Bénéfice net (perte nette)	868	128	417	(1)	(9)	4	**1 407**
Actif total au 31 mars 2009	31 016	17 262	12 577	354	5 666	(400)	**66 475**

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

Trois mois terminés le 31 mars 2008

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	578	11	3 176	-	6	-	3 771
Intersectoriels	1 491	694	15	345	278	(2 823)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	862	119	353	-	(4)	3	1 333
Bénéfice net	862	119	353	-	113	3	1 450
Actif total au 31 mars 2008	29 810	16 795	12 205	297	5 065	(299)	63 873

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

Sommaire des résultats

	Trois mois terminés les 31 mars			
	2009	2008	Variation (%)	
Produits	**3 872**	3 771	2,7	↑
Charges	**1 914**	1 823	5,0	↑
Frais financiers	**551**	615	10,4	↓
Activités abandonnées	**-**	117	100,0	↓
Bénéfice net	**1 407**	1 450	3,0	↓

Bénéfice net

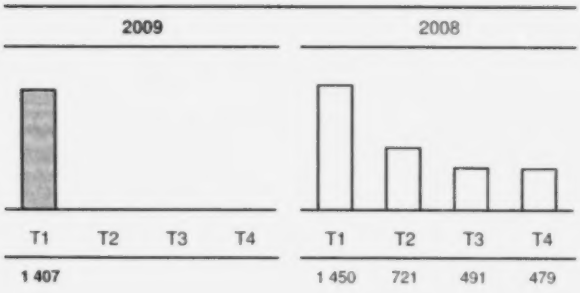

Produits

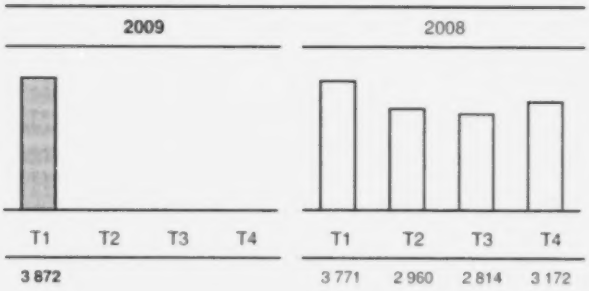

Produits des ventes d'électricité au Québec

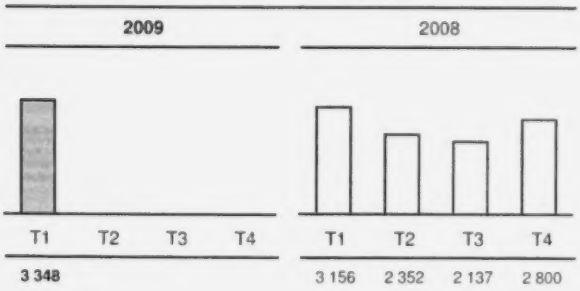

Produits des ventes d'électricité hors Québec

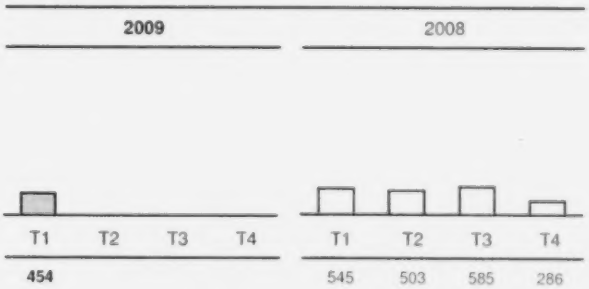

Faits saillants du trimestre

Production

Complexe de la Romaine

Au début mars, une commission d'examen conjoint fédérale-provinciale et une commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ont rendu un avis favorable en ce qui a trait au projet visant la construction de quatre aménagements hydroélectriques d'une puissance totale de 1 550 MW sur la rivière Romaine, en Minganie. Sous réserve des autorisations nécessaires, les travaux débuteront au deuxième trimestre 2009.

À la fin mars, la communauté d'Ekuanitshit et Hydro-Québec ont signé l'Entente Nishipiminan 2009 relative au projet du complexe de la Romaine. Il s'agit de la dernière des quatre communautés innues touchées par le projet à conclure une telle entente. Traduisant la volonté d'Hydro-Québec de travailler en partenariat avec le milieu d'accueil, l'entente permettra aux Innus d'Ekuanitshit de participer à la construction des ouvrages et de jouer un rôle important dans le suivi environnemental du projet. Elle contribuera également au développement de la communauté.

Transport

Décision de la Régie de l'énergie

En mars, la Régie de l'énergie a fixé les tarifs et conditions des services de transport d'électricité d'Hydro-Québec TransÉnergie avec effet le 1er janvier 2009. La décision se traduit notamment par une augmentation des revenus pour l'alimentation de la charge locale, qui passent de 2 529 M$ à 2 575 M$.

Ligne Chénier-Outaouais

En janvier, le gouvernement du Québec a autorisé le lancement des travaux de construction de la ligne Chénier-Outaouais. Ce projet de 214 M$, qui a été autorisé par la Régie de l'énergie en mars 2008, s'inscrit dans le cadre de la construction de l'interconnexion de 1 250 MW avec l'Ontario. Cette ligne à 315 kV de 115 km sera aménagée dans une emprise existante. La nouvelle interconnexion doublera la capacité d'exportation du Québec vers l'Ontario et sécurisera l'alimentation électrique en Outaouais.

Distribution

Décisions de la Régie de l'énergie

En mars, la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec Distribution à majorer ses **tarifs d'électricité** de 1,22 % le 1er avril 2009. Cette augmentation équivaut à 1,24 $ par mois pour le client résidentiel moyen.

La Régie a également approuvé un budget de 262 M$ pour la réalisation du **Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) 2009**. L'objectif d'économies d'énergie est fixé à 924 GWh pour l'année. L'intensification des initiatives visant la clientèle à faible revenu se traduit par un budget de 15,4 M$. Hydro-Québec Distribution augmente son objectif d'économies cumulatives à 5,8 TWh en 2010 et prévoit avoir alors investi un total de près de 1,2 G$ dans le PGEÉ depuis son lancement en 2003.

Innovation technologique

Voiture électrique

TM4, filiale d'Hydro-Québec, a été retenue par le constructeur automobile indien Tata Motors et sa filiale européenne Miljø Innovasjon comme fournisseur de moteurs électriques, d'onduleurs et de contrôles électroniques pour une centaine de voitures avec lesquelles Miljø fera la démonstration en Norvège d'une version tout électrique de la nouvelle Indica Vista, en 2009-2010. Les moteurs produits par TM4 pour l'industrie automobile sont le fruit de dix ans de recherche-développement.

Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4
This report is also available in English.
www.hydroquebec.com
ISSN 0848-5836